© Drogues Info Service - 11 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Ma soeur fume du cannabis

Par Profil supprimé Postée le 10/04/2012 16:44

> Bonjour,
>
> Voila, je m'inquiète beaucoup, ma soeur fume du cannabis. Je le savais déjà mais je pensais que cela s'arrêter à une consommation occasionnelle. Entre amis de temps en temps, ce qui m'inquiétais deja. Mais aujourd'hui je suis allée chez ma mère et sur le bureau de sa chambre, tout indiquait qu'elle avait fumé, seule, chez ma mère. Elle est agressive, capricieuse, et se dit en dépression. Elle menace aussi de fuguer, et pire.. On ne sait pas quoi faire. Elle est ingérable et nous impuissantes.
> Je vous en supplie il faut nous aider, j'ai peur qu'elle ne passe pas au dessus de ça et que ça la mène au pire..
> Merci.

Mise en ligne le 12/04/2012

Bonjour,

Vous vous inquiétez pour votre sœur pour qui vous pensez que la consommation de cannabis est aujourd'hui régulière. Le fait qu'elle ait laissé visible des éléments sur son bureau laisse penser qu'elle donne à voir quelque chose, de quoi s'agit-il ?...

Votre sœur ne va certainement pas bien si elle parle de dépression, de fugue, si son comportement a changé… Il semble nécessaire d'avoir une discussion avec votre mère, avec elle, sur ce qui se passe pour elle, comment va-t-elle. De plus, qu'est-ce qui fait que votre mère a de moins en moins accés à elle ?...

Nous avons bien pris en compte votre angoisse et l'envie d'aider votre sœur, votre mère. Cependant, pour répondre au mieux à votre demande d'aide, il nous manque un certain nombre d'éléments. Nous vous conseillons de prendre contact par téléphone avec des professionnels, soit notre service : **Drogues Info Service** au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h), soit **Fil Santé Jeune** au 32 24 (appel non surtaxé) pour toutes questions relatives au mal-être des jeunes, au lien parent-enfant…

Il semble que ce ne soit pas uniquement sa consommation de cannabis qui pose problème mais bien la situation dans son ensemble.

N’hésitez pas à transmettre ces numéros à votre mère afin qu’elle puisse également faire le point, être soutenue, conseillée. L’enjeu dans une relation entre sœur ou dans une relation mère-fille n’est pas la même. Aussi, il semble important que votre mère puisse parler de ce qui se passe pour elle.

Enfin, il existe sur Angoulême un lieu d’écoute, d’aide et de prévention pour les jeunes en difficultés ainsi que pour leur entourage. Nous vous transmettons les coordonnées de ce Point Ecoute Accueil Jeune en bas de page.

Quelque soit la manière dont vous vous ferez aider, l'important semble être aujourd'hui de poser vos difficultés, les siennes, avec un professionnel, pour mieux les comprendre et adapter une réponse en fonction.

Bien à vous.